



Mental Health  
Commission  
of Canada

Commission de  
la santé mentale  
du Canada

## **COMMUNIQUÉ ET AVIS AUX MÉDIAS**

### ***Distribution immédiate***

## **UN PROJET D'ENVERGURE PANCANADIENNE LOGE PLUS DE 1030 PERSONNES ITINÉRANTES AUX PRISES AVEC UNE MALADIE MENTALE**

### ***La Commission invite les médias à parler du projet qui se déroule dans les cinq villes deux ans après son inauguration***

**Calgary, Alberta, le 14 novembre 2011** – Des centaines de personnes itinérantes aux prises avec une maladie mentale ont désormais un endroit où loger grâce au projet Chez Soi de la Commission de la santé mentale du Canada. Deux ans après la mise en œuvre du projet, plus de 1 030 personnes peuvent compter sur un logement et des services. En parallèle, 980 autres ont accès aux services habituels offerts dans leur communauté.

« Des participants ont été transformés par le projet, ce qui est très gratifiant, » déclare Cameron Keller, vice-président à la santé mentale et à l'itinérance pour la Commission de la santé mentale du Canada. « Nous sommes à mi-parcours et nous commençons à constater des résultats. Nous en savons plus sur ce qui fonctionne et sur les aspects plus problématiques. Pour nous, c'est satisfaisant de savoir que nous pourrions partager une mine de renseignements utiles avec d'autres Canadiens à l'issue du projet. »

On estime qu'il y a entre 150 000 et 300 000 personnes itinérantes au Canada. Près de 50 % d'entre elles sont atteintes d'un trouble de santé mentale. Le projet Chez Soi, qui se déroule à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, a pour objectif d'en savoir plus sur cette problématique sociale et de cerner des pistes de solution. Les résultats du projet dans les cinq villes s'avèreront utiles notamment pour éclairer la planification et l'élaboration des politiques au pays.

Ce projet de démonstration s'inspire du modèle accordant la priorité au logement (*Housing First*), lequel consiste à loger les personnes itinérantes pour ensuite leur offrir des services adaptés à leurs besoins. Dans chaque ville, le projet se penche en outre sur des aspects particuliers de certains groupes, notamment les personnes ayant des problèmes de dépendance, les Autochtones ou les résidents des régions rurales.

La Commission invite les médias à parler du projet, notamment sous les angles suivants :

- Les premières constatations, telles les caractéristiques démographiques des participants dans l'ensemble ou dans chacune des villes,
- Le récit de l'expérience des participants, celui d'Isaac par exemple : <http://www.youtube.com/watch?v=Lwx-ZhsuXOE>,
- Les partenariats inédits formés avec des propriétaires d'immeubles partout au pays,
- Les effets du projet sur les bénéficiaires d'un logement et de services.

Pour en savoir plus sur le projet Chez Soi, rendez-vous au [www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca).



Mental Health  
Commission  
of Canada

Commission de  
la santé mentale  
du Canada

*La Commission a pour mandat de susciter la transformation du système de la santé mentale. Sa mission est de collaborer avec des partenaires pour changer l'attitude de la population canadienne à l'égard des problèmes de santé mentale et pour améliorer les services et le soutien. Elle vise à aider les personnes confrontées à un problème de santé mentale à mener une vie productive et enrichissante. La Commission est financée par Santé Canada. Pour en savoir plus à son sujet, rendez-vous au [www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca).*

-30-

**Renseignements :**

Nujma Bond, gestionnaire des communications  
403-385-4033/403-826-3942  
[nbond@commissionsantementale.ca](mailto:nbond@commissionsantementale.ca)

Cameron Keller, vice-président, Santé mentale et itinérance  
778-789-7580

*Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.  
La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.*